



OHADA



CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Thème : Le nouveau cadre juridique du recouvrement des créances et de l'exécution forcée entre en vigueur dans les États membres de l'OHADA

Quand ? :

Vendredi

16 février 2024

à partir de 9h30 heure locale de Yaoundé (8h30 GMT)

Où ? : Au siège de l'OHADA sis à Yaoundé / et en visioconférence par zoom, inscription suivant le lien: <https://sigweb.ersuma.org/formation/SPO2024-C1>

Public cible : Professionnels du droit (Magistrats, Avocats, Huissiers, Notaires, Greffiers, Juristes d'entreprise, dirigeants et administrateurs d'entreprises), Professionnels de banques, Professionnels de la finance, agents de recouvrement, opérateurs économiques, Enseignants-Chercheurs, Étudiants



Modalités de participation : la participation est **gratuite**, en présentiel comme en ligne. Compte tenu des capacités limitées de la salle de conférences, les personnes désireuses de participer en présentiel sont priées de s'inscrire en envoyant un mail à bion.sp@ohada.org

Programme (en heure locale de Yaoundé)

▶ 9h-9h30 : accueil et installation des participants	▶ 10h20-10h40 : Apports et espoirs des huissiers de justice dans le nouvel AUVE , par Me Florent MOUNGUENGUI , Président de la Chambre nationale des Huissiers de Justice du Gabon
▶ 9h30 : début de la conférence, sous la modération de Me Alain NGONGANG SIME , Président de l'Union Africaine des Huissiers de Justice (UAHJ)	▶ 10h40-11h00 : Regard des entreprises sur le nouvel AUVE , par Me Moussa SOUMAH , Président de l'Association africaine des Juristes de banques et établissements financiers (AJBEF)
▶ 9h30-9h40 : mot du Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE , Secrétaire Permanent de l'OHADA	▶ 11h00-11h30 : Le nouvel Acte uniforme, entre clarifications et innovations , par Pr. Ndiaw DIOUF , Expert rédacteur du nouveau texte.
▶ 9h40-10h00 : Retour sur le processus de révision de l'AUVE , par Dr. Alexis NDZUENKEU , Directeur des affaires juridiques, de la documentation et de la communication de l'OHADA	▶ 11h30-11h45 : Propos conclusifs du Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE , Secrétaire Permanent de l'OHADA
▶ 10h00-10h20 : La place de la jurisprudence dans le nouvel AUVE , par Dr. Mounetaga DIOUF , Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage	